

OFFRE D'EMPLOI

La Ville d'Annemasse recherche pour sa Direction de la Tranquillité Publique :

Des agents de Police Municipale (H/F) Equipe de soirée

- recrutement par voie statutaire -

Annemasse, ville de 38 000 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants, se trouve au cœur d'un bassin de vie attractif, le Grand Genève (950 000 habitants), idéalement situé entre lac et montagnes et à deux pas d'une nature préservée. Riche de projets structurants qui contribuent à sa mutation, la ville connaît un dynamisme démographique, économique et urbain important.

Dotée de 770 agents et d'un budget de 85 M€, la Ville d'Annemasse développe depuis plusieurs années une démarche managériale inspirée des expériences d'entreprises libérées et nommée « LAB Collectivité » (libérante, agile et bienveillante).

Si vous souhaitez en savoir plus sur la promesse employeur de la Ville d'Annemasse : <https://www.calameo.com/read/00441008245ebb27ea483>

Au sein de la Direction de la Tranquillité Publique.

Vous êtes notamment chargé de :

- La surveillance générale de la voie publique et des espaces communaux ;
- La prévention et la lutte contre les troubles à la tranquillité publique ;
- La sécurisation des manifestations, événements et rassemblements organisés sur la commune ;
- Les interventions liées aux nuisances sonores, conflits de voisinage et occupations illicites du domaine public ;
- Le contrôle du respect des arrêtés municipaux et de la réglementation en vigueur ;
- La surveillance des commerces, équipements publics et secteurs sensibles ;
- Les missions de police de la route et de verbalisation ;
- Le développement du lien de proximité avec les habitants et les acteurs locaux ;
- La rédaction des écrits professionnels et procédures relevant des compétences de la Police Municipale.

Organisation du travail

- Horaires de travail : 17h – 01h45 sur 4 jours (du mardi au vendredi ou du mercredi au samedi, en alternance 1 semaine sur 2)
- Travail certains weekend et jours fériés

Profil recherché

- Vous faites preuve d'une grande disponibilité (notamment en cas de nécessité de service)
- Vous êtes doté de qualités de médiation, de communication, de diplomatie et de discrétion
- Vous possédez le sens du service public, du discernement, et la volonté de mener de véritables actions de prévention
- Vous avez le sens des responsabilités et du travail en équipe
- Vous disposez d'une bonne condition physique
- Vous êtes titulaire du permis B

Equipements et moyens

- Poste de police municipale récent (inauguration en septembre 2024)
- 7 VL sérigraphiés, 2 Motos Yamaha Tracer 7 + 2 Yamaha WR 125 X, VTT à assistance électrique
- Moyens radio
- Caméras piétons
- Armement : PSA 9mm + GAIL + PIE T7 + BTD et Tonfas
- Equipements de protection conforme à la réglementation en vigueur
- Cinémomètre, éthylotest
- Logiciels métiers et GVe
- Centre de Supervision Urbain

Conditions de recrutement

- Recrutement par voie statutaire (mutation, détachement ou liste d'aptitude).
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire.
- Indemnité spéciale de fonction et d'engagement : part fixe de 30% + part variable (un fixe mensuel + un versement au mois de juin sous conditions)
- Heures supplémentaires payées ou récupérées
- Prime de fin d'année
- Indemnité de résidence
- Participation employeur éventuelle à la protection sociale complémentaire (600 € annuel maximum)
- Prise en charge de l'adhésion au CNAS (sous conditions)
- Titres restaurant
- 1 séance de GTPI par semaine possible
- 2 h de sport par semaine dans une salle de fitness sur le temps de travail

Ce profil de poste ainsi que les horaires peuvent être amenés à évoluer en fonction des tâches et missions dévolues aux équipes

POSTES A POURVOIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

Date limite de dépôt des candidatures : 4 AOUT 2026 (cachet de la poste faisant foi)

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (CV + lettre de motivation)
par courrier postal : à Monsieur Le Maire

Service des Ressources Humaines - B. P. 530 - 74107 ANNEMASSE CEDEX
ou

Via le site internet <https://www.annemasse.fr> (offres d'emploi)

Possibilité de remboursement forfaitaire des frais de déplacement pour les candidats
présélectionnés pour l'entretien résidant hors déplacement